

L'association **Adalea** recrute sur le **POLE LOGEMENT HERBERGEMENT** :

Un-e Travailleur-se Social-e diplômé-e à temps partiel (50%)

Dans le cadre d'un remplacement à temps partiel de la personne titulaire du poste, vous exercerez vos missions au sein du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, sous la responsabilité de la Directrice du Pôle Logement Hébergement et par délégation de la Cheffe de service :

Missions :

- Accueillir et accompagner les ménages en lien avec les partenaires internes et externes à l'association
- Elaborer, suivre et évaluer le projet d'accompagnement des ménages hébergés
- Favoriser la participation des personnes aux activités et espaces d'expression proposés à l'interne ou à l'externe
- Gérer les aspects locatifs et contractuels, veiller à l'entretien des logements et au respect du règlement de fonctionnement
- Réaliser des entretiens d'évaluation (structure relais Service intégré de l'Accueil et de l'Orientation des Côtes d'Armor – SIAO 22)
- Contribuer à la réflexion collective sur les projets en cours au niveau des CHRS et de l'association
- Œuvrer à la réalisation du projet associatif et du projet de service.

Profil :

- Diplôme d'Etat de travailleur social exigé (DEES, DEASS, DECESF)
- Expérience dans le secteur social et plus spécifiquement auprès des publics en précarité exigée
- Compétences en accompagnement individuel et collectif
- Capacités relationnelles et d'écoute, à gérer les situations de crise et d'immédiateté
- Connaissance du tissu social local
- Qualités rédactionnelles, rigueur administrative
- Capacité à travailler en équipe et mobiliser les partenaires
- Capacités d'autonomie
- Maîtrise des outils bureautiques
- Permis de conduire exigé

Conditions :

- **CDD à pourvoir au plus vite jusqu'au 29/12/2024.** Poste à mi-temps (17h30/semaine)
- **Lieu de travail** : Saint-Brieuc
- **Salaires** en application des accords collectifs NEXEM et de la grille de classifications des emplois et des salaires (groupe 5 – salaire de base brut pour 0,5 ETP : 952,81 €).
- **Avantages** : titres-restaurant (ancienneté d'un mois minimum), mutuelle de base prise en charge à 80% par l'employeur, 4.5 jours de repos trimestriels sur 3 trimestres, Plan d'Epargne Interentreprises (sous conditions), prévoyance.

Candidature à envoyer pour le 25/11/2024
Email : recrutement@adalea.fr